

La Gazette des Pilles

www.lespilles.fr

Le mot du maire

La station d'épuration est en eaux et fonctionne déjà avec les effluents de Condorcet. Nous attendons son homologation à la rentrée pour pouvoir ouvrir au branchement les habitants des Pilles déjà raccordés au réseau. C'est une date historique : notre village va arrêter de polluer la rivière et vu que c'est un des derniers, l'Eygues va redevenir un lieu de baignade en toute quiétude.

Pour autant, cette aventure n'est pas terminée. Les stations d'épuration végétalisées sont en place un peu partout, dans de grandes villes comme dans des villages : leur fiabilité n'est plus à démontrer. Elles impliquent cependant de notre part des comportements responsables qui consistent à faire attention à ce que nous jetons dans nos toilettes et canalisations.

Il est clair que tout ce qui n'est pas naturel met en danger un circuit d'épuration naturel. En effet, le "tout à l'égout" est une appellation trompeuse : le circuit complexe réunissant les deux villages, muni de pompes de relevage, est menacé si nous y jetons ce qui appartient au seau à ordures (lingettes, serviettes hygiéniques et tampons, couches, plastiques et tissus de

tous styles. Certes, il y a des filtres mais ceux-ci se bouchent si l'on n'intervient pas tous les jours, tellement chacun croit pouvoir tout jeter aux WC ! Imaginez le coût pour les communes de cette intervention quotidienne ! Et les risques encourus par le personnel quand on y trouve des bouts de verre ou de métal, des seringues, etc. !

Par ailleurs, les filtres n'arrêtent pas les fluides qui doivent aller à la déchetterie (huiles de moteur, huiles de friture, résidus viticoles ou vinicoles, etc.). Attention aussi aux médicaments et aux produits chimiques comme l'ammoniac. Bref, il nous faut agir et penser écologiquement. Notre village est à l'échelle de la planète...

Autre événement à venir : une crèche

pour la petite enfance aux Pilles, dans les locaux de l'ancienne école. Les travaux avancent et elle ouvrira durant le quatrième trimestre. C'est là aussi un gros effort pour le village, en énergie et en finances, mais ce service ouvert aux familles du Haut-Nyonsais est essentiel pour le développement local, facilitant l'installation et la vie des jeunes familles, préparant le maintien des classes dans les écoles.

Enfin, cette Gazette est un numéro d'été, également destiné aux vacanciers. Qu'ils sachent que nous sommes heureux de les voir parmi nous et que leurs idées sont les bienvenues pour bien vivre aux Pilles !

André Balandreau

8 septembre : commission voirie 11 septembre : atelier peinture à la crèche et repas convivial

La **commission voirie** se réunira le mardi 8 septembre à 18 h 30 en mairie. Nous y discuterons notamment de l'aménagement futur de la Grande rue : stationnement, espaces fleuris et de convivialité, circulation en sens unique, garages en souscription. Cette réunion se donnera pour but de tracer des perspectives à discuter avec tous les intéressés lors d'une future réunion.

Le vendredi de la même semaine, 11 septembre, **atelier peinture à la crèche**

à 17 h : les bonnes volontés se retrouveront pour avancer le chantier sur cette partie que nous pouvons faire nous-mêmes pour alléger le budget. Merci de signaler votre disponibilité à un conseiller ou en mairie.

Et le soir même, nous partagerons tous un **repas tiré du sac** où nous pourrons parler de tout ça et du reste ! A la salle polyvalente ou bien dans la cour (goudronnée) de la crèche selon le temps.

Bienvenue à toutes et tous !

Les sites internet du village

Le **site officiel des Pilles (lespilles.fr)** existe maintenant depuis un peu plus d'un an. Il a été lancé et présenté au village le 28 juin 2014. Depuis, il est largement fréquenté avec plus de 11 000 visiteurs à ce jour. 6280 habitués y reviennent régulièrement. Il reflète la vie de notre village à travers les quelque 130 articles publiés jusqu'ici.

Le site "**Les Pilles autrefois**" (<http://lespilles.fr/lespillesautrefois>), dédié au patrimoine du village, atteint un millier de visiteurs et 630 habitués. On y trouve de

nombreuses photos des Pilles et des textes de précision historique. Il est régulièrement mis à jour.

Par ailleurs, en complément et en lien, le site **ensembleici.fr** propose l'agenda des événements du village, un forum de discussion libre, des petites annonces et un répertoire des acteurs du territoire. Il concerne l'ensemble des Baronnies provençales et publie également des articles et des émissions de la webradio RadiOlive.

Yan Bernard



Les Pilles-infos

Une lettre électronique d'information, "Les Pilles infos", est régulièrement envoyée à tous ceux qui ont communiqué leur adresse internet. Si vous ne la recevez pas, merci d'écrire à Olivier Barlet (olivier.barlet@lespilles.fr). Les archives sont publiées sur lespilles.fr.

Bilan du festival du cirque

Du 18 au 30 avril s'est déroulé aux Pilles le festival de nouveau cirque "Pilles sous les étoiles". Il a été porté conjointement par l'association Cyrk Nop, la Compagnie L'Enjoliveur, le Comité des fêtes, mais surtout de nombreux bénévoles. Car un tel festival demande beaucoup d'énergie : montage de chapiteau, tenue des buffets et buvettes, décoration, billetterie, création d'affiche / flyer et affichage, etc.

Toute cette mobilisation a porté ses fruits : le festival a fait chapiteau plein presque tous les soirs et pour finir, nous avons même refusé du monde.

Les actions auprès des enfants ont pris une grande place : stage de cirque durant toute la semaine, représentation finale, samedi après-midi circassien avec animations en tous genres, représentation scolaire regroupant les écoles du voisinage.

Le pari financier était ambitieux, mais grâce à la fréquentation et aux différents soutiens (Mairie des Pilles, Crédit Mutuel, Département de la Drôme), le bilan est équilibré.

Merci encore à tous les bénévoles mais aussi aux autres associations, comme Événement Ciel pour la soirée de soutien, et aux nombreux artistes qui ont fait de ce festival un succès.

Nous espérons pouvoir le reconduire pour une nouvelle édition et de nouvelles aventures circassiennes !

Yan Bernard



15 novembre : 1ère Foire des Pilles

L'Association Les Pilles, Histoire et Patrimoine était désireuse de faire revivre la traditionnelle grande foire de la St Martin qui avait lieu aux Pilles au siècle dernier chaque 11 novembre, en lien avec les associations locales.

Cette foire drainait les habitants de toute la région qui venait même de Carpentras comme nous le raconte l'écrivaine Simone Chamoux dans son livre « La passe-vogue » :

« J'ai acheté ce cahier, il y a bien longtemps à la foire des Pilles... »

« Aux Pilles, à la foire de la St Martin, il y eut du bruit. Deux gendarmes à cheval firent irruption sur le mail et saisirent au collet un marchand de parapluies de Carpentras qui, paraît-il, faisait des signes de reconnaissance à la jeunesse. Moi qui guettais toujours ces signes, je savais bien que le pauvre diable ne faisait que des mimiques pour attirer une clientèle rare par un temps si sec... »

Voici presque 100 ans qu'elle est tombée dans l'oubli : la dernière foire s'est tenue le 11 novembre 1918.

L'Association « Les Pilles, Histoire et Patrimoine » a fait le choix de focaliser cette

foire sur la filière agricole que le village essaye de développer : les Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM). Elle sera également ouverte à tous les produits d'entrée dans l'hiver (courges, pommes, châtaignes, noix, etc. et leurs dérivés, ainsi qu'aux produits locaux de l'artisanat dans la perspective de Noël.

Clôturent en beauté le marché des producteurs, elle est fixée au dimanche 15 novembre et se déroulera au centre du village, autour de la Halle.

Elle sera centrée sur les Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) ainsi que sur les produits d'entrée dans l'hiver (pommes, courges, châtaignes, noix, artisanat d'hiver).

Stands, conférences et table ronde, distillation d'herbes, ateliers découverte, animations enfants, exposition, etc. : le programme est riche.

Bénévoles bienvenus !!!

Merci de contacter :

lespilles.histoireetpatrimoine@gmail.com

Marylène Delmarre : 06 70 09 36 37

Gisèle Duchâteau : 28, Grande rue.

Conseils municipaux

Tous les comptes-rendus et procès-verbaux des conseils municipaux sont publiés sur : le site internet.

On y accède par l'onglet mairie (conseil municipal) ou par :

<http://lespilles.fr/deliberations/>



Dimanche 15 novembre 2015

Ateliers Conférences Exposition Démonstration
Buvette Restauration



19h : Défilé aux lanternes et Feu de joie

Ralentir les voitures...

L'équipe municipale avait provoqué quelques crispations officielles en cessant d'attendre et prenant les choses en main et réalisé elle-même une chicane sur la RD94 à l'entrée Ouest du village. La Direction Départementale du Territoire l'a ensuite entérinée en modelant le parcours et élargissant les traits...

Restait à ralentir l'autre côté. Voici que les travaux de réfection de la RD94 après les travaux d'assainissement, à la sortie Est du village, ont permis la pose d'un ralentisseur qui sécurise l'accès au marché des producteurs, aux bacs d'ordures ménagères et au parking de la Jardinière et la Grande rue. Il marque en outre l'entrée dans la zone 30 et réduit la vitesse des véhicules qui débouchaient trop vite du tunnel dans le village.

Un ralentisseur n'est agréable pour personne : il secoue les véhicules, indispose les conducteurs, ronge les amortisseurs, occasionne un freinage et une reprise souvent bruyants, augmente la pollution... Mais il est le seul à réduire la vitesse des chauffards.

C'est pour eux qu'un ralentisseur est nécessaire, pour ceux qui ne respectent ni panneau ni rétrécissement. Ils ne sont pas nombreux mais ils sont dangereux : incapables de s'arrêter à temps si un enfant déboule sur la route, si une personne veut traverser sur le passage pour piétons, etc. On compte d'abord deux secondes de

réaction où le véhicule conserve sa vitesse : le temps de perception et le temps mécanique d'actionnement des freins. Vient ensuite la distance de freinage nécessaire qui dépend bien sûr de la vitesse. L'addition des deux donne la distance minimale d'arrêt. A 30 km/h, elle est de 19 mètres. A 50 km/h, elle passe à 37 mètres. A 90 km/h, elle monte à 78 mètres. Tout cela par temps sec...

Le tunnel est en pente douce vers le village : malgré la courbe, un véhicule regagne de la vitesse sans accélérer. Un poteau a été posé en face de la mairie pour accueillir un radar pédagogique qu'un technicien va venir installer. Cela rappellera aux conducteurs leur obligation.

L'aménagement de l'accès à la crèche et au parking du bord de l'Eygues en face de la station-service sera l'occasion de penser un nouveau moyen de ralentir la circulation. Des aménagements urbains peuvent également être développés pour que les automobilistes perçoivent mieux qu'ils sont dans un village et ralentissent...

Signalons aussi que la vitesse est limitée à 20 km/h dans la Grande rue et que le ralentissement s'impose aussi aux entrées du village sur la rive gauche ! Les plots installés rue du Rocher de l'aiguille incitent à ralentir à l'entrée Est, mais rue de la Combe (direction Châteauneuf), le problème reste entier ! Un "coussin berlinois" est envisagé.

Aux Pilles comme ailleurs, ayons la conscience de notre vitesse !

Olivier Barlet



SPECTACLE DE CIRQUE AERIEN
(trapèze, cerceau, corde),
porté acrobatique...
LUNDI 17 AOUT à 19h
au **MARCHE DES PRODUCTEURS**
Restauration et buvette La Guinguette
(produits bio et locaux)
Rens : 06 95 13 26 04



Wifi Cigale



Grâce au Département et à la Communauté de communes, **un accès internet wifi gratuit** a été aménagé au centre du village pour consulter ses courriels et surfer sur le net.

Les associations Africultures et DECOR (Ensemble ici) partagent leur connexion avec les usagers : la couverture est d'environ 300 mètres dans la rue mais ne traverse pas les murs. La meilleure connexion est sur les marches de l'Eglise ou sous la Halle côté rue.

Voie douce

La section Nyons > Sahune de la Voie douce, intitulée le sentier "Au fil de l'Eygues", a ouvert cet été : il est ouvert aux randonneurs et aux cyclistes.

La section Pont de Mirabel > St Maurice-sur-Eygues sera ouverte l'an prochain. En ce qui concerne la section Nyons > Pont de Mirabel, il manque encore la signature de conventions avec des propriétaires privés.

Le budget global est de 150 000 € sur trois ans, dont 120 000 € ont déjà été dépensés.

Un topo-guide des randonnées du Haut-Nyonsais a été édité, avec 15 boucles de randonnées pour tous niveaux de difficultés, qui concernent aussi les VTT.

Les voies VTT depuis Nyons se prolongent également vers Ste-Jalle et St-Ferréol. Le site internet libre et participatif openrunner.com peut être utile.

Si vous souhaitez proposer une boucle, informer Richard Lamy à la Communauté de Communes du Val d'Eygues (CCVE).

Jean-Louis Liotaud

La difficile naissance de la crèche "A petits pas"

La précédente Gazette rendait compte du projet, des raisons du choix d'une micro-crèche (10 places soit entre 30 et 40 enfants accueillis, tous ne venant pas à temps plein) et de la décision de la commune d'en soutenir et de l'accueillir dans ses locaux de l'ancienne école. Les travaux vont bon train et la crèche ouvrira ses portes durant le dernier trimestre 2015. C'est le résultat d'une longue lutte. Récit.

Un besoin avéré

Alertée par la création d'un collectif parental sur le Haut-Nyonsais, l'actuelle équipe municipale des Pilles avait prévu dans son contrat communal proposé aux électeurs de prendre en compte les besoins des parents en matière de petite enfance.

Le Collectif parental cherchait une commune pouvant et voulant accueillir le projet. La commune des Pilles a été retenue pour deux raisons : l'ancienne école aisément adaptable est idéale pour un tel équipement, et le faible niveau moyen de ressources des habitants permet d'avoir une subvention de la Caisse d'allocations familiales de 7 000 € de plus que les autres villages envisagés.

Quel type de structure de garde était la plus pertinente ? Deux modes de garde existent, répondant à des objectifs différents. Les assistantes maternelles agréées proposent une garde régulière personnalisée en tout petit groupe, parfois limitée par leurs propres contraintes. Il arrive qu'elles se regroupent en maison d'assistantes maternelles (MAM), mais l'investissement nécessaire est impossible à financer car non-aidé par la CAF, alors que son soutien est de 80 % dans le cas d'une crèche. Accessible à toutes les bourses de par les aides de la CAF aux familles modestes, une crèche est une structure permanente où les enfants peuvent être placés sans obligation de régularité (selon les besoins des parents), sont plus nombreux, en situation de socialisation préparant leur insertion dans l'école et suivis par une équipe pédagogique qualifiée. Ces deux modes de garde ont chacun leurs avantages mais une partie des parents ne placent pas forcément leurs enfants chez des

assistantes maternelles en l'absence de crèche et préfèrent une autre solution (débrouille en sollicitant la proche famille, congé parental, etc.) et souvent galèrent au jour-le-jour. Une étude de la CAF montrait que sur 80 enfants de moins de trois ans dans le Haut-Nyonsais en demande de garde, seuls 25 étaient gardés par des assistantes maternelles.

C'est pourtant autour de cette problématique que va se nouer le débat qui a agité les communes lors des nombreuses réunions des maires dédiées à ce projet. Mais au lieu d'essayer de



comprendre pourquoi certaines assistantes maternelles avaient encore des places disponibles, le débat s'est focalisé sur la concurrence que leur apporterait la crèche, sans aborder la question de savoir pourquoi certains jeunes couples actuels préfèrent une crèche.

La dangerosité et la difficulté de l'accès

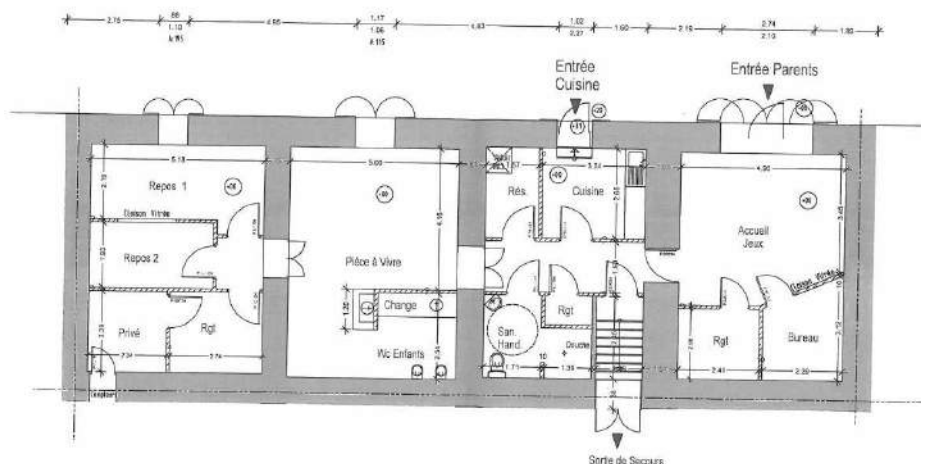
à la future crèche aux Pilles à travers la ruelle donnant sur la route sans visibilité furent également évoquées, ce qui a poussé la commune à proposer la solution alternative d'un accès à travers champ débouchant au niveau de la station-service avec un carrefour sécurisé.

La baisse des dotations accordées par l'Etat aux communes a également été évoquée, mais la participation demandée est bien modique (3 € par habitant et par an) face à l'importance de la garde des enfants pour l'installation ou le maintien de jeunes couples, et donc pour le développement local et la sauvegarde des classes des écoles du secteur qui sont en permanence sous le couperet de la menace de fermeture pour manque d'effectifs.

Un accouchement difficile

C'est ainsi que la mobilisation des communes du Haut-Nyonsais, à qui il est demandé une participation financière pour le bon fonctionnement de la crèche, fut très partielle. Aujourd'hui, sur 19 communes, seules Arpavon, Aubres, Curnier, Le Poët Sigillat, Les Pilles, Montaulieu et Ste Jalle ont répondu présent. De nombreuses réunions ont permis d'avancer peu à peu et nous remercions vivement les communes qui y ont participé. Car, en dépit de ce contexte peu enthousiaste, notre équipe a décidé d'engager ce projet malgré tout.

A cela plusieurs raisons :



Maître d'ouvrage :	Commune des Pilles	Date :	10/05/15	Phase :	APS	Plan Rez de Chaussée	5
		Echelle :	1/75		pp		
Architecte :		Jean Michel LABET		Architecte DPLG		77, Avenue Henri ROCHER - 26 110 NYONS	

- la difficulté de faire l'unanimité ne devait pas nous pousser à laisser tomber alors que le besoin humain est si présent,

- la dynamique citoyenne du Collectif parental risquait de s'émousser avec le temps,

- l'étude financière montrait que le projet était quand même viable dans ces conditions,

- la fusion des quatre communautés de communes (Val d'Eygues, Rémuzat, Buis, Séderon) prévue pour 2016-2017 va poser la question de la reprise de la compétence petite enfance qu'ont déjà deux d'entre elles, et donc la prise en charge de l'équipement à court ou moyen terme, alors que si la crèche n'était pas lancée, sa création serait sans doute repoussée à long terme.

L'engagement de la commune

C'est ainsi que malgré des inves-



tissements importants, Les Pilles s'est engagée dans cette aventure qui restaure une structure d'accueil des enfants alors que son école a été regroupée à Aubres. Le Collectif parental a choisi la structure

sans but lucratif EEOVI Services & soins pour la gestion de l'équipement et la commune des Pilles, après négociations, signe ce contrat de gestion et porte ainsi le projet, en liaison avec le Collectif parental qui suit les inscriptions et la pédagogie, et en partenariat avec les communes participantes.

Pour tenir compte de l'engagement de ces communes et encourager les autres à les rejoindre, leurs enfants en sont prioritaires, alors même que les pré-inscriptions sont nombreuses et augurent d'un fort taux de remplissage. Le Collectif parental n'a pas souhaité pénaliser davantage les familles ainsi défavorisées par un tarif différencié.

Les Pilles fait ainsi le choix de la jeunesse. Un proverbe africain ne dit-il pas que nous n'héritons pas de la terre de nos parents mais que nous l'empruntons à nos enfants ?

Julie Chaudesaigues

Inscriptions : <http://collectifparental.jimdo.com/>

Le projet de pérennisation de la prise d'eau des Tuilières

Nous avons précédemment évoqué la nécessité pour l'ASA des Tuilières de réfléchir à la mise en œuvre d'une solution de pérennisation de sa prise d'eau. Cette solution préconisée par les différents organismes intervenant dans cette politique de l'eau était un forage permettant d'alimenter en eau sous pression l'ensemble des parcelles de la zone. Où en est-on aujourd'hui ?

Il nous faut d'abord souligner à nouveau que l'ASA, cette association regroupant l'ensemble des propriétaires des Tuilières, est une structure indépendante. Certes l'équipe municipale a d'emblée apporté son fort soutien, mais l'ASA reste seule décisionnaire dans l'avenir de cette zone agricole de 30 hectares. Elle seule, et son Président en tête, doit être le récipiendaire des questions et des desiderata de chacun.

La mise en place d'un tel projet est lourde : les investissements sont importants, les dossiers nombreux. L'ASA a aujourd'hui la possibilité de s'engager dans cette voie avec des taux de financement très importants. L'Etat, le Conseil Régional et la politique agricole commune (Fonds gérés par la Région), le Conseil Départemental, apportent des aides conséquentes. Il était nécessaire pour pouvoir les solliciter d'entrer dans une logique de mutualisation et de déléguer la gestion de ces dossiers à un



organisme tiers : le SYGRED (association d'irrigants sur Montélimar). C'est bien lui qui s'occupe de mobiliser les fonds nécessaires à l'ensemble des structures d'irrigation du bassin versant de l'Eygues pour qu'elles puissent s'adapter aux nouvelles contraintes de la loi sur l'Eau.

Ces dossiers nécessitent de respecter certaines étapes. Pour cela, un cabinet d'hydrologie (HYDROPHY) a été mandaté pour réaliser toute l'étude préalable de diagnostic des ressources en eau avant de proposer la meilleure solution au meilleur coût. Ce cabinet doit intervenir sur la zone des Tuilières de façon à procéder à divers sondages. Le calendrier d'intervention ne nous a pas encore été précisé dans le détail mais cette intervention doit en toute logique se faire en période d'été, c'est à dire au moment où l'Eygues est au plus bas, de

façon à connaître au plus près le niveau de la ressource (eaux superficielles et souterraines) en période sèche. Cet étiage, nous le pensons, se situe vers la fin août, début septembre, surtout cette année où les précipitations estivales ont été si faibles.

Il serait donc logique que, suite à ce diagnostic de terrain, ces sondages, les étapes techniques soient lancées (chiffrage précis et liste des contraintes techniques). Nous nous sommes rapprochés du cabinet pour connaître dans le détail leur calendrier. Sans réponse à ce jour, nous sommes encore dans les supputations. Mais l'objectif de nombreux producteurs des Tuilières est bien de voir se réaliser les travaux au plus tôt, de façon à appréhender l'année 2016 sous les meilleurs auspices.

Il est certain que la gestion de l'eau, la gestion aussi plus largement des comportements individuels, la gestion de l'avenir de l'agriculture... sont autant de principes qui doivent guider chacun vers une mise en œuvre rapide. Pour cela, il est fondamental que tous les acteurs soient concernés, travaillent en commun, vers cet objectif unique : maintenir une zone des Tuilières à l'irrigation pour donner un avenir à son agriculture et à ses agriculteurs.

Rémy Margiela



Proéminence dans la façade des Pilles, l'arrière du "Café du Centre" où demeuraient les Picca.

Ma voisine, c'est Denise Picca.

Elle et son mari m'ont "fait le bon accueil", comme on dit, quand je suis arrivée en août 2011 au quartier Chouchalout. Depuis, chaque été, même si la voix un peu rocailleuse de Roger manque à nos conversations, il nous arrive souvent en fin d'après-midi de bavarder sous les tilleuls et les pins qui ombragent le jardin des Picca.

Denise aime parler des années 70, lorsqu'elle est arrivée aux Pilles...

Un heureux concours de circonstances : à l'époque, Denise et Roger tiennent sur Marseille un magasin d'alimentation générale, fruits et primeurs.

Un jour, un représentant en biscuiterie leur montre, sur une carte postale richement colorée, la maison qu'il désire vendre dans un certain village drômois : Les Pilles...

Et c'est le coup de cœur, surtout parce que cette maison, l'ancien "café du centre", se trouve au bord de la rivière. Une première visite en février enchante Denise : à l'époque, le cours est large, les flots roulent, d'un bleu intense, et en se penchant à la fenêtre, on peut même pêcher ! De la lavande sauvage pousse au creux des marches qui descendent à la cave...

En moins de temps qu'il n'en faut, l'affaire est conclue ! On acquiert la maison, on y fait quelques travaux, et l'on ferme souvent boutique à Marseille à midi tapant, pour s'en aller rejoindre avec impatience le petit paradis au bord de l'Eygues...

En connaissanceuse, l'œil bleu pétillant, Denise évoque l'épicerie de Jeannot et Solange Gondoin, à côté du lavoir, face à la maison Beaumont : ses picodons légendaires, achetés dans les fermes alentour, puis mûris dans des

A l'écoute de Denise Picca

jarres en terre ; ses légumes du jardin du grand-père Gondoin aux Tuilières ; ses tranches de rôti encore tièdes qui surgissaient par miracle de l'arrière-boutique, pour vous dépanner quand il arrivait du monde

Denise et Roger retournent travailler à Marseille, où ils tiendront une cave à vin jusqu'à la retraite. Reste « le hangar », dans la campagne près de la rivière, qu'ils aménagent peu à peu, et qui devient le lieu de rendez-vous festif des parties de grillades et « sardinades », avec les amis des Pilles rencontrés au fil des années.

Les soirées d'été à rallonge sous les grands arbres suffiront bientôt à leur bonheur : la maison de l'ancien « café du centre » est revendue, il reste quinze ans de souvenirs heureux au village.

Dominique Divrechy

à l'improviste à la maison !

Parfois, l'épicier, au gré de ses livraisons dans « la montagne », ramène des escargots, de la laine de mouton...

Quand vient la fraîcheur, sur le banc devant chez M. Freinet, Avignonnais, Lyonnais, Marseillais, Toulonnais et autres « estivants » se relayent avec les Pillois, chacun y va de son histoire, à commencer par M. Bonnefoy, le maire, qui aigüise son talent de conteur ! Il suffit d'observer ce qui se passe dans la rue pour alimenter la galéjade, ici on dit : "barjaquer" !

Ecoutez voir...

Les anecdotes foisonnent :

- Au moment de la transhumance, Madame Beaumont l'institutrice n'a plus retrouvé trace de géraniums sur la murette devant sa porte, après le passage du troupeau !

- Une autre année, au temps du réveillon, la région se retrouve bloquée sous des monceaux de neige : pas question d'aller festoyer à la ville ou dans une ferme éloignée. Au café Roure, on improvise, les villageois décident d'un thème, et chacun apporte une création de son fourneau. Ainsi naît une tradition...

- Roger a transpiré tout l'été pour débrouiller dans la grand-rue des caravanes mal emmanchées et le grand camion régulier du Mas d'Auge de Condorcet, engagé en sens contraire...

Il s'en passe et bien d'autres, jusqu'au jour où les Picca décident d'acheter un bout de terrain au Chouchalout, y construisent un hangar, et commencent à travailler comme "naisseurs" de lapins, s'occupant de la conception et des petits, avant d'envoyer les lapereaux dans un gros élevage à Bouchet. Une année de myxomatose virulente, les laboratoires pharmaceutiques sont débordés, et l'élevage est décimé à cause de vaccins fatigués, car trop fraîchement fabriqués.

1er bulletin "Les Pilles, Histoire et patrimoine"

C'est un événement : ce bulletin nous dit notre Histoire. Ce numéro en quadrichromie de 12 pages grand format largement illustrées porte sur la période charnière de 1840-1900 et ses batailles autour de l'élargissement de la Grande rue et la reconstruction de l'Eglise.

Il est disponible au prix de 5 € au profit des actions Patrimoine en mairie ou auprès des membres du bureau de l'association : Marylène Delmarre, Gisèle Duchâteau, Olivier Barlet.

Les Pilles
1850 - 1910
Histoire et Patrimoine



Lithographie d'Alexandre Delaunay vers 1850
Album de Delaunay

Connaitre le Passé
pour mieux vivre le Présent
et bien préparer le Futur

1
2015

Les Piles

Cet article, paru dans l'album du Dauphiné, 3^e année 1837, page 147, a été reproduit in-extenso et dans le respect strict de son orthographe, ses formulations et sa dactylographie.

Au midi de l'ancien Dauphiné, à l'extrémité sud du département de la Drôme, sont les communes d'Aubres, des Piles, d'Eyrolle et de Valouse, dépendances autrefois du Comtat ou Comté Venaissin, et réunies aujourd'hui à ce département ; elles font partie du canton de Nyons. Déjà, avant cette réunion, une portion du territoire d'Aubres et des Piles, appartenait depuis longtemps au Dauphiné, ces deux communes s'étendant à la fois non seulement sur deux provinces voisines, mais encore sur deux états soumis à deux puissances différentes, à la France et à la cour de Rome; elles ressortissaient, pour la portion du Dauphiné, au bailliage des Baronnie, à l'élection de Montélimar, au parlement, à l'intendance et à la généralité de Grenoble, et, pour la portion du Comtat, à la judicature de Valréas et à la vice-légation d'Avignon. Eyrolle et Valouse, desservies par un seul curé, chargé alternativement d'une

paroisse pendant un mois et de l'autre paroisse pendant le mois suivant, relevaient de la même vice-légation. Une autre particularité non moins remarquable existait à l'égard de ces communes pour la circonscription des archiprêtres et pour le ressort épiscopal : Aubre et Eyrolle appartenaient au diocèse de Die, Piles et Valouse à celui de Sisteron ; dès lors, comme on vient de le voir, le même curé, celui d'Eyrolle et de Valouse, obéissait chaque mois et alternativement aux ordres d'un évêque différent.

Les Piles, la plus peuplée et la plus considérable de ces communes, malgré le peu d'étendue de son territoire, fut, au moyen âge, par sa position, une place importante que fortifièrent tout à tour les Comtes de Provence, ceux du Languedoc et les Papes, souverains successifs de cette contrée. Ces derniers, surtout, à une époque où leur puissance était redoutable, s'attachèrent à faire de ce lieu un boulevard qui, en couvrant leurs états de ce côté, leur laissaient une entrée libre et facile dans les états voisins. Ce village est en effet situé sur les bords de l'Aygue, entre deux rochers escarpés et resserrés, formant un détroit où se trouve un pont et où aboutissent les

principales voies de communication du Dauphiné et du Comtat ; il est aussi sur la grande route qui conduit du Pont-Saint-Esprit à Gap. Des vestiges d'anciennes fortifications apparaissent encore sur les rochers qui le dominent, c'est là qu'était le château des Piles, qu'occupèrent long-temps les réformés au seizième siècle ; qui fut pris et rasé par le comte Villeclair, général du roi et du pape en 1574 ; que relevèrent les protestants sous les ordres de Colombaud de Poméras, en 1577, et qui, l'année suivante, fut rendu au pape, à la suite du traité de pacification pour le comté Venaissin et le Languedoc. Un des articles de ce traité, conclu à Nîmes, portait que le château des Piles serait entièrement rasé, ce qui fut exécuté, et qu'il serait donné à Colombaud, pour l'indemniser de ses frais, une somme de deux mille livres, somme alors considérable.

Pendant ces temps malheureux, les habitants des Piles, écrasés d'impôts, chargés seuls de la garde du pont et d'un service pénible et continu, se ressentirent de tous les maux de la guerre et de la dévastation. Le retour de la paix n'améliora point leur sort : obérés de dettes, inquiétés, poursuivis, la plupart d'entre eux cherchèrent ailleurs un asile. Les terres restèrent incultes ; on ne trouva plus même à les vendre à vil prix ; en un mot la misère s'accrut au point que la communauté se vit obligée, en 1592, d'aliéner jusqu'à ses biens et ses ressources communales. Les Piles s'est relevé depuis de cet état de détresse ; de nos jours on n'y trouve de l'activité, de l'industrie, et une certaine aisance. On pense que son nom, qu'on dérive du grec *pylos*, qui signifie porte, défilé, lui vient de sa position dans un passage étroit. Ce nom, si la conjoncture était vraie, annoncerait la haute antiquité de ce village, et autoriserait l'opinion de ceux qui font de Nyons une colonie de Phocéens, ou tout au moins de Marseillais ; mais *pila*, *piloe* et *pilum* offre aussi le même sens et la même signification dans la basse latinité, c'est-à-dire à une époque moins ancienne.



Alexandre Debelle.

LES PILLES
(Drôme)

J.-J.-A. Pilot

L'Association DECOR



L'association pilloise DECOR (pour le Développement des Communautés Rurales) a été enregistrée en sous-préfecture le 23 novembre 1977. Ses statuts

stipulent "Favoriser le développement des communautés rurales du Nyonsais et des Baronnies par le biais d'actions de type communautaire permettant des échanges économiques, sociaux et culturels entre les habitants."

A cette époque, l'association est composée de jeunes de 20 à 30 ans qui veulent s'investir dans la région où ils habitent et en assurer la survie.

La dernière épicerie du village, tenue par les Gondoin, allait fermer. De grandes salles en étage étaient disponibles pour faire des animations et se réunir. Le fonds de commerce est racheté et voilà l'épicerie ouverte. Et les animations se développent : des repas-rencontres sont organisés tous les vendredis, une bibliothèque de 800 ouvrages est installée en groupant les livres de tous, sont créés des ateliers d'enfants, un labo-photo, un groupe de théâtre, des cours de danse, de Tai Chi, un ciné-club, des cours de respiration pour les femmes enceintes et leurs conjoints, des journées d'échanges de vêtements, etc.

Des spectacles sont organisés grâce à des subventions Jeunesse et Sports et Département : chanteurs, théâtre... ainsi que des soirées et conférences sur des thèmes

proposés par les habitants. Créé pour les affiches des pièces du groupe de théâtre, un atelier de sérigraphie permet aux initiatives locales d'imprimer leurs affiches.

L'association est vivante, une trentaine de personnes se retrouvent chaque semaine lors des repas-rencontres, l'ambiance est à l'échange et à la solidarité. Un bulletin régulier d'une trentaine de pages reprend le fil de ces activités.

En liaison avec les agriculteurs biologiques locaux, l'épicerie crée une activité de coopérative d'alimentation saine intitulée l'Éclat de Riz où leurs produits peuvent être commercialisés, qui se transformera en SARL en avril 1984. Une boulangerie biologique au four à bois est créée qui prendra plus tard son autonomie et se constituera elle aussi en SARL sous le nom de Pain d'épi (déplacée aujourd'hui à côté de la Cave coopérative).

Le 29 mai 1984, l'association DECOR reçoit à Paris le prix de l'initiative locale au concours national de la Caisse des Dépôts et Consignations : une bourse de 50 000 F permet d'acheter une camionnette pour faire les marchés avec les produits de la coopérative. L'hebdomadaire La Tribune titrera sur une page entière : "Vivre et travailler au pays".

Lorsqu'en 1986 le bâtiment de l'épicerie est détruit pour ouvrir le tunnel de déviation de la rue principale des Pilles, l'Éclat de Riz se déplace à Nyons où elle existe encore aujourd'hui, avec son magasin de la rue des Déportés.

L'association DECOR continue ses activités pour enfants au village des Pilles, quelques spectacles et rencontres, son groupe de théâtre et son ciné-club au café des Pilles mais la disparition de son propre

local occasionne une perte d'activité.

Nouvelle dynamique

Les enjeux de survie face au déclin tant économique que social et culturel de notre région reculée n'ont pas changé, même si les contextes évoluent.



ENSEMBLE ici
TOUS ACTEURS DE LA VIE LOCALE !

Aujourd'hui, l'association DECOR reprend des forces autour de nouveaux projets en phase avec ces évolutions. L'enjeu est de sauvegarder et développer les relations sociales à travers des services de proximité.

En liaison avec l'association pour l'animation sociale du Haut-Nyonsais, le Tam-tam des Baronnies et l'association pilloise Africultures, DECOR a développé un projet original : Ensemble ici en Baronnies (www.ensembleici.fr).

Il s'agit d'une démarche collaborative couvrant tout le territoire des Baronnies provençales et qui se donne pour but de participer à son développement à travers la mise en relation des citoyens et habitants, la valorisation des ressources et de la vie associative, l'appui aux initiatives citoyennes et participatives.

Géolocalisé pour savoir ce qui se passe près de chez soi, le site comporte un agenda complet des événements locaux, des petites annonces, un répertoire des acteurs locaux, des forums, des articles et les émissions de RadiOlive.

Agenda pillois

- 19 et 20 septembre : Journées du Patrimoine :

1) Exposition dans l'Eglise : "Objets des Pilles, outils des champs",

2) Repas convivial samedi midi,

3) Micro-ballades le dimanche sur des lieux particuliers du village,

4) Concert du groupe de chansons françaises Tandem le dimanche à 16 h dans l'Eglise.

- 11 novembre : commémoration : chants - défilé aux lampions le soir.

- 15 novembre : Foire des Pilles

- jusque là, chaque lundi 17- 19 h, marché des producteurs locaux, place de l'Olivier

- 5 décembre : mise en place de la crèche provençale dans l'Eglise.

- 6 décembre : Concert de Lilo Lelonge : chants de Noël.

Le conseil municipal des Pilles

Amic Séverine 06 82 82 75 12 severine.amic@orange.fr

Balandreau André, maire 06 20 93 88 19 andre.balandreau@laposte.net

Barlet Olivier, 2ème adjoint, 06 25 88 83 98 olivier.barlet@lespilles.fr

Berger Laurence 07 81 92 09 12 bergerlaurence26@hotmail.fr

Bernard Yan 06 81 30 18 18 bernard.yan@laposte.net

Boudou Angélique 06 45 66 11 81 platrierieplaquistedunyonsais@orange.fr

Chaudesaigues Julie 06 59 57 99 93 chaudesaigues26@wanadoo.fr

Delmarre Marylène 06 70 09 36 37 marylene.delmarre@lespilles.fr

Liotaud Jean-Louis 06 09 67 75 50 liotaud.jean-louis@orange.fr

Margiela Rémy, 1er adjoint, 06 37 42 07 33 remy.margiela@lespilles.fr

Petit Agnès 06 21 36 51 80 agnescamurdan@yahoo.fr

Mairie des Pilles : Tél. : 04.75.27.71.80 / Fax. : 04.75.27.77.89
mairie.lespilles@orange.fr

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 14h à 18h.

Les compte-rendus et procès verbaux des conseils municipaux sont à lire sur le site.